

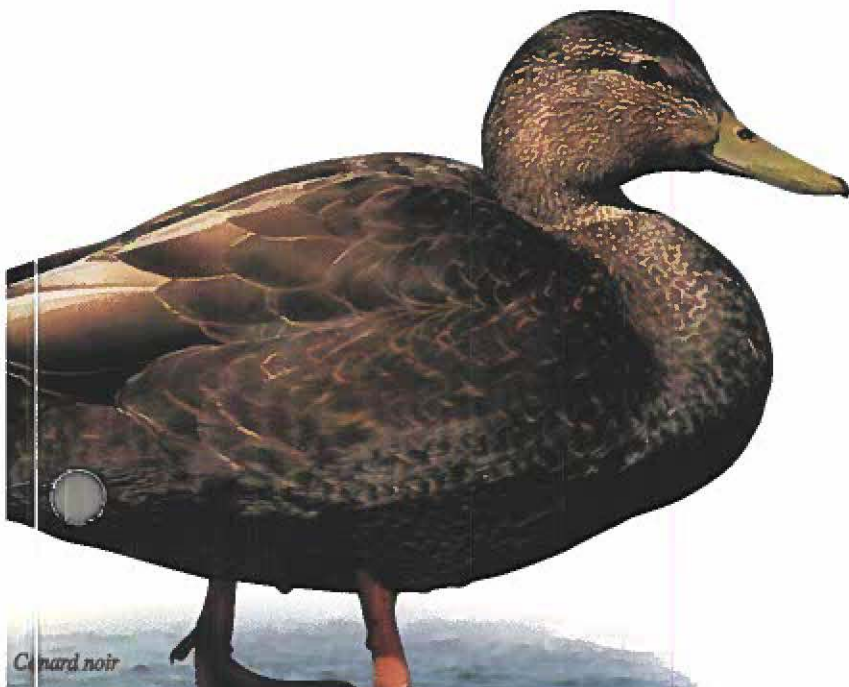
142

La gestion de l'eau au Québec

SURF24

AUD6212-07-00

*bilan* **1987-1997**  
*«dix ans de partenariat au Québec pour la sauvagine et la biodiversité»*



*Cnard noir*



*Plan nord—américain de gestion de la sauvagine*

# M

## essage du comité directeur du plan conjoint des habitats de l'Est «Le PLAN» Québec

Nous avons le plaisir de rendre public le bilan de 10 années d'activité intense qui met en lumière les efforts et les contributions de tous et toutes, notamment des organismes du milieu, des municipalités et des propriétaires intéressés à l'atteinte des objectifs du PLAN. Ce bilan nous permet d'affirmer que le plan conjoint des habitats de l'Est, issu du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, a réussi à améliorer de façon tangible la diversité biologique ainsi que l'intégrité environnementale au Québec.

Au-delà de nos interventions traditionnelles, le comité directeur a consacré énormément d'énergie à mieux structurer ses interventions. En ce sens, nous avons défini des lignes directrices en matière de recherche et d'évaluation des projets, développé un concept d'intendance privée et nous nous sommes dotés d'orientations pour encadrer la chasse sur certains sites protégés. De plus, nous avons privilégié davantage la communication en assurant une meilleure diffusion des résultats du PLAN auprès du public. Enfin, nous avons créé le prix « Canard Noir » qui a pour but de souligner la contribution d'individus et d'organismes québécois aux objectifs du PLAN. Ce prix sera remis pour la première fois en 1998.

Quoi de plus naturel, devant des résultats aussi encourageants, que de témoigner notre reconnaissance envers les personnes et les organismes concernés.

### Merci à tous nos partenaires.

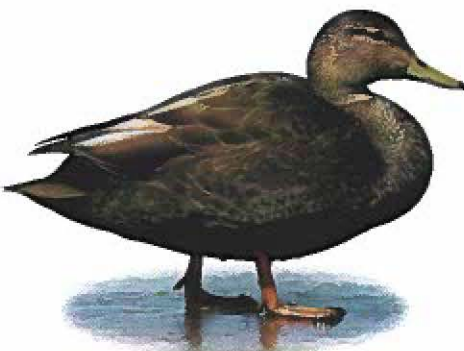
Alcan  
Aluminerie Lauralco  
Association minière du Québec  
Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles (APEL)  
Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre  
Centre d'interprétation et de réhabilitation de Saint-Fulgence  
Centre québécois du droit de l'Environnement  
Comité de citoyens de Pointe-Fortune  
Congrégation des Soeurs Grises de Montréal  
Corporation de gestion du Petit Marais de Saint-Gédéon  
Corporation de la Commune de l'Île Dupas  
Éco-Nature de Laval  
Fondation Héritage Faune  
Garde côtière canadienne  
Héritage Saint-Bernard  
Hydro-Québec  
Industries James Maclaren  
Intertape Polymer Group

Minéraux Noranda  
Municipalité de Baie-du-Febvre  
Municipalité de Pointe-aux-Trembles  
Municipalité de Saint-Fulgence  
Municipalité de Saint-Gédéon  
Nature Action de Boucherville  
Option Verte  
Société canadienne de conservation de la nature (SCCN)  
Société d'aménagement de la Baie Lavallière (SABL)  
Société d'aménagement et de protection de l'île aux Pommes  
Société d'aménagement récréatif pour la conservation de l'environnement du lac Saint-Pierre (SARCEL)  
Société de conservation, d'interprétation et de recherche de Berthier et ses îles (SCIRBI)  
Société de conservation de la baie de l'Isle-Verte (SCOBIV)  
Société de conservation de Saint-Barthélemy et Saint-Joseph-de-Maskinongé (SCOBAJM)

Société de mise en valeur de la Commune de Baie-du-Febvre (SOMICO)  
Société Duvetnor  
Société Provancher d'histoire naturelle du Canada  
Université du Québec à Montréal  
Université du Québec à Trois-Rivières  
Université Laval  
Ville de Boucherville  
Ville de Châteauguay  
Ville de Léry  
Ville de Maple Grove

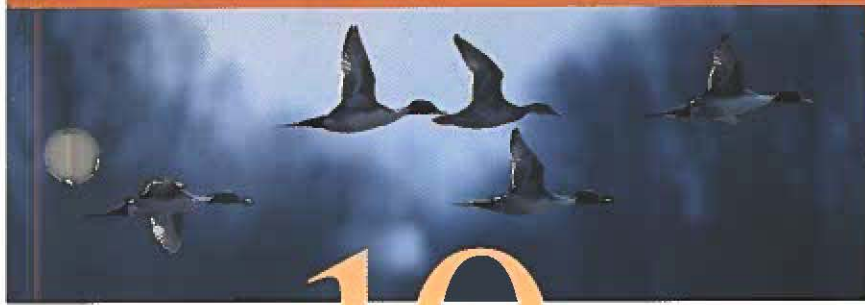
Tous les propriétaires de terrains privés qui se sont associés directement ou indirectement aux activités du PLAN

État du New Jersey  
État de la Géorgie  
Département de la conservation de l'environnement de New York



Canards illirniés





# 10 ans de partenariat au Québec

## L'origine et les objectifs du PLAN

Rappelons que le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine est né en 1986, d'une entente signée entre les États-Unis et le Canada, et à laquelle s'est joint le Mexique en 1988. Le PLAN est fondé sur le principe de plans conjoints appliqués à l'échelle régionale. C'est dans le cadre du plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE), regroupant les six provinces de l'est du Canada, que le Québec participe aux objectifs de protection et d'accroissement des ressources en sauvagine, en conservant et en augmentant la superficie et la qualité des terres humides.

La réalisation du PLAN sur le territoire québécois est assurée par le ministère québécois de l'Environnement et de la Faune, la Fondation de la faune du Québec, le Service canadien de la faune,

Canards Illimités et Habitat Faunique Canada. L'action du PLAN au Québec est particulièrement axée sur la protection d'habitats et la restauration de terres humides le long du fleuve Saint-Laurent et des rivières des Outaouais et Saguenay ainsi qu'en Abitibi.

## Le travail a porté ses fruits...

Ce bilan québécois de 10 années de travail sur un ensemble de 69 projets reflète la variété des interventions tout autant que la contribution de chaque partenaire. Il témoigne, par l'intermédiaire de certains projets, du travail de protection et d'intendance, d'aménagement, de recherche et d'évaluation ainsi que de mise en valeur récréo-éducative, effectué au cours de cette période.





# Réfuge faunique Marguerite-D'Youville

Une entente déterminante pour la protection de l'un des plus importants habitats fauniques de la région de Montréal

En mai 1993, après plusieurs années d'échanges, de rencontres et de discussions, la Fondation de la faune du Québec signait avec les Soeurs Grises de Montréal et la ville de Châteauguay une entente pour protéger et mettre en valeur les habitats fauniques de l'île Saint-Bernard et de la commune de Châteauguay durant 40 ans.

Ce milieu humide mesure 223 hectares. Il est situé à l'embouchure de la rivière Châteauguay, sur la rive sud du lac Saint-Louis, au sud-ouest de Montréal dans un secteur très urbanisé que ses propriétaires, les Soeurs Grises de Montréal, ont conservé à l'état naturel jusqu'à aujourd'hui.

Il s'agit d'un site d'importance majeure pour le Québec où l'on retrouve la plus importante superficie de plaine inondable intacte et la plus importante frayère multi-spécifique du lac Saint-Louis, 80 espèces d'oiseaux, 25 espèces de poissons, 11 espèces de mammifères, au moins 5 espèces d'amphibiens et de reptiles et plusieurs espèces végétales et animales susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.

Le ministère de l'Environnement et de la Faune l'a identifié comme étant le refuge faunique Marguerite-D'Youville afin de commémorer le souvenir de la fondatrice des Soeurs Grises, Sainte-Marguerite d'Youville.

La Fondation de la faune a confié la surveillance et la mise en valeur du site à Héritage Saint-Bernard en 1994, et Canards Illimités Canada prévoit y aménager bientôt deux marais qui mesureront une centaine d'hectares et profiteront à la sauvagine et à la faune qu'on y trouve.

Canards Illimités



FFO

*Le refuge faunique Marguerite-D'Youville, d'une superficie de 223 hectares et situé au sud-ouest de Montréal, est désormais protégé.*



# Baie Brazeau - Ruisseau à Charette

Un projet-pilote d'intendance  
prometteur dans l'Outaouais

« La Fondation de la faune est responsable des activités de protection du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine au Québec, ce qui consiste surtout à acquérir nos milieux humides les plus productifs et les plus menacés.

Ainsi, plusieurs centaines de négociations ont été entreprises au Québec par la Fondation auprès des propriétaires privés de ces terrains. Grâce à un travail de négociation mené de gré à gré, c'est 2 150 hectares sur 17 sites prioritaires du Québec qui sont maintenant protégés.

Je suis donc fier que la Fondation ait donné au Québec un résultat aussi tangible et pratique marqué du sceau de l'efficacité. Pour la plupart, ces ententes sont perpétuelles et elles couvrent la majorité des superficies visées au début du PLAN. Ces acquisitions permettront aux partenaires de restaurer les sites, d'améliorer les conditions de vie de la sauvagine et d'autres espèces, et d'assurer la biodiversité des milieux humides.

Enfin, c'est l'engagement des communautés locales qui assurera pour l'avenir la conservation de ce grand patrimoine naturel du Québec. »

**Bernard Beaudin**  
Fondation de la faune du Québec



Canards illustrés

Le Comité de citoyens de Pointe-Fortune, les municipalités locales et les partenaires du Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE), ont débuté en 1994 un projet de « conservation volontaire » visant à protéger, à aménager et à mettre en valeur le ruisseau à Charette et la baie Brazeau, deux écosystèmes importants de la rive ouest de la rivière des Outaouais.



Comité de citoyens de Pointe-Fortune

Le site visé par le projet s'étend sur 750 hectares et comprend des terres agricoles, des secteurs forestiers et un cœur humide constitué du ruisseau à Charette, de marais, d'étangs à castors et de la baie Brazeau.

Entièrement localisé sur des terres privées, ce projet qui regroupe environ 38 propriétaires, pour la plupart des agriculteurs, a été désigné comme le projet-pilote du volet « Intendance privée » du PLAN au Québec.

Jusqu'à maintenant, la municipalité de Pointe-Fortune a acquis un premier terrain qui longe le ruisseau à Charette. La plupart des propriétaires ont été contactés et plus d'une vingtaine d'accords verbaux, huit déclarations d'intention et six ententes de conservation ont été conclus. Plusieurs



outils et activités de sensibilisation ont été proposés aux propriétaires, tels des plans de gestion forêt-faune, des ateliers de formation et la distribution d'un bulletin de liaison intitulé « Le branchu ».

L'expérience s'avère un grand succès. Le Comité de citoyens et les partenaires du PLAN poursuivront leurs démarches auprès des propriétaires dans le but d'obtenir des engagements plus fermes afin d'accroître la protection, l'aménagement et la mise en valeur d'un site de très grande valeur faunique.



Elizabeth Caron-Boucher

*Plusieurs espèces animales s'y reproduisent, s'y alimentent et y trouvent abri. En effet, au moins 32 espèces de poissons, 13 espèces de sauvagines, 84 autres espèces d'oiseaux, 16 espèces de mammifères et 6 espèces de reptiles et amphibiens ont été observées sur le site. Parmi cette grande diversité biologique, on mentionne la présence d'espèces à statut précaire comme le petit butor et le méné laiton.*



Claude L'Écuyer

« Habitat Faunique Canada est particulièrement fier d'apporter sa contribution à celle de ses partenaires du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine au chapitre du développement de l'intendance privée comme outil de conservation des terres humides au Québec.

Compte tenu qu'il n'est pas possible ni souhaitable de procéder uniquement par l'achat de parcelles de milieux humides pour en assurer la protection, ce nouveau mode de protection s'est développé au cours des dernières années et s'est avéré une avenue des plus

intéressantes. Il consiste à soutenir la conservation volontaire des terrains visés en informant, sensibilisant et



Colette M. Barbeau

incitant leurs propriétaires à prendre les moyens à leur disposition pour

protéger et mettre en valeur la faune qui s'y trouve.

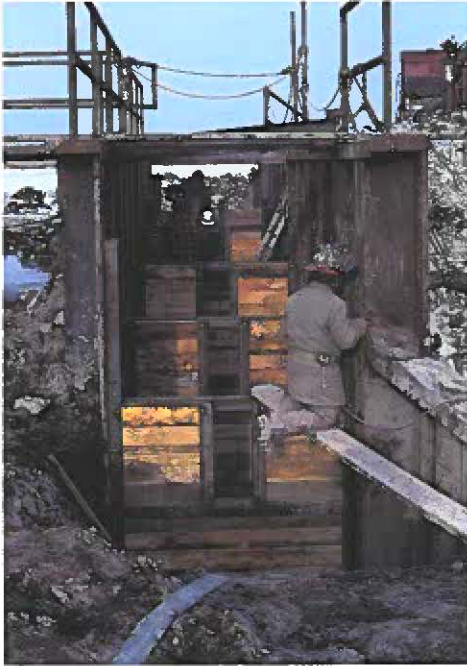
Il englobe une gamme extrêmement variée d'activités, allant de la protection de certains habitats à la mise en valeur des ressources fauniques d'un territoire et peut prendre différentes formes. Ainsi, par leur engagement dans l'intendance privée, de nombreux propriétaires pourront contribuer à conserver des milliers d'hectares de milieux humides à la grandeur du Québec. »

**Jamie Fortune**  
Habitat faunique Canada

CANADA  
**HABITAT FAUNIQUE**

# M arais Antoine

Un heureux mélange de partenariat et d'aménagement en Abitibi



L'aménagement du marais Antoine est un excellent exemple de partenariat entre des organismes de conservation et des propriétaires locaux sensibles à la qualité de leur environnement. Réalisé en 1995, le projet d'aménagement a requis des négociations avec les propriétaires de 54 terrains bordant le marais. La signature d'ententes gratuites et à long terme avec Canards Illimités a permis la protection de 525 hectares de terres humides et de terres hautes au profit de la faune, notamment la sauvagine. Le projet a nécessité un investissement global de 400 000 \$, dont la somme de 100 000 \$ a été versée par Hydro-Québec.



le faible niveau d'eau à l'hiver nuisait au rat musqué, aux amphibiens et aux reptiles.

Afin de remédier à cette situation, Canards Illimités a construit un barrage, avec seuil déversoir, à l'exutoire du marais. L'intégration d'une passe à poisson, d'une frayère à doré et d'une traverse d'embarcations légères complétait la multiplicité des effets bénéfiques pour la faune et les utilisateurs de ces milieux. Récemment, un circuit d'interprétation a été complété par la municipalité de Roquemaure et notre organisme pour sensibiliser le public à l'importance de ces habitats pour la collectivité québécoise.

*La passe à poisson permettra à plusieurs espèces d'accéder au marais pour s'alimenter ou se reproduire. C'est le cas du grand brochet, de la perchaude, de la laquaïche aux yeux d'or et de la lotte.*

*Le marais Antoine abrite plus de 92 espèces d'oiseaux dont plusieurs canards. Le canard colvert, la sarcelle aux ailes bleues, le fuligule à collier, le garrot à oeil d'or et le canard d'Amérique sont les plus fréquemment observés.*





Marais Antoine

« De plus en plus, le public reconnaît l'importance de conserver nos terres humides ; heureusement, car c'est un allié très précieux. Il est primordial de protéger les marais qu'il nous reste, de restaurer ceux qui ont été dégradés par l'activité humaine et de recréer des terres humides pour compenser les pertes subies au cours des dernières années.

Par son travail d'aménagement, Canards Illimités est un chef de file international en conservation des terres humides et a



travaillé de près à l'élaboration du Plan nord-américain de la gestion de la sauvagine. Aujourd'hui, plusieurs partenaires travaillent à l'atteinte d'objectifs communs de conservation, tout

en gardant leur individualité propre et leur mode de fonctionnement respectif.

Depuis le tout début du Plan, la diversité biologique est une préoccupation fondamentale des partenaires. Les projets tendent à bénéficier à une grande variété d'animaux et de plantes, tout en améliorant la qualité de nos cours d'eau grâce à l'effet filtrant des marais que nous aménageons. C'est là une valeur ajoutée du Plan, à la faveur de l'ensemble de la société du Québec.

Il reste encore beaucoup de travail à faire, et nous sommes convaincus que les membres, les bénévoles et le personnel de Canards Illimités continueront de travailler très fort à la réalisation de projets hautement productifs et diversifiés. »

Patrick Plante  
Canards Illimités

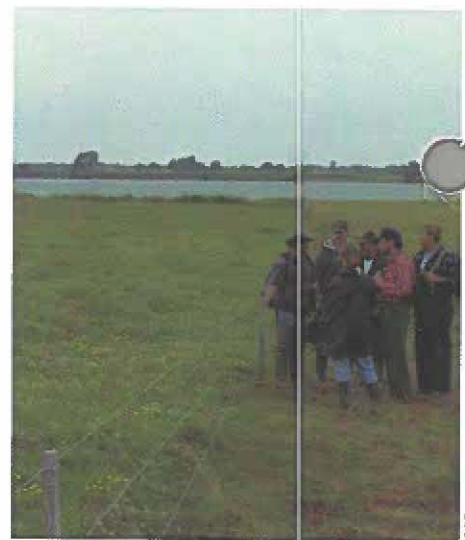


Canards Illimités Canada



SCF

*De 1992 à 1996, un travail d'évaluation des techniques d'aménagement a été réalisé par le Service canadien de la faune aux îles de Varennes.*



SCF



## s constats révélateurs

Canards Illimités



L'archipel des îles de Varennes, mesurant 3,5 km de longueur, compte quatre îles qui font partie des 224 îles du fleuve Saint-Laurent près de Montréal : 53 % de ces îles sont utilisées à des fins agricoles et 32 % de ce territoire de 5 186 hectares servent au pâturage communal du bétail. On a observé que le broutement et le piétinement répétés du sol par le bétail ont entraîné une forte dégradation du couvert végétal ainsi que l'érosion des rives. Afin d'y remédier et de restaurer les îles de Varennes, les partenaires du Plan ont proposé, en 1991, un plan de gestion intégré faune-agriculture. Canards Illimités a mis en place plus de 5 km de clôtures électrifiées pour contrôler le bétail, créé deux enclos d'environ 20 hectares chacun dans la portion centrale des îles et assuré la protection de toutes les rives.

Par la suite, un projet de recherche, mené conjointement par le Service canadien de la faune et l'Université du Québec à Montréal, a été réalisé de 1992 à 1996 pour déterminer la valeur des techniques d'aménagement utilisées. On voulait évaluer la qualité du couvert végétal, comparer la densité de nids de canards et leur succès de nidification, avant et après les travaux d'aménagement. On désirait également évaluer l'impact de ces travaux sur les espèces ailées autres que la sauvagine.

Deux ans après les travaux, on a constaté que le nombre de nids de canards avait considérablement augmenté dans les prairies soustraites au bétail et dans celles où un couvert dense de nidification avait été établi depuis deux ans. Le succès de nidification est demeuré le

même avant et après les travaux (70-76 %) tandis que, globalement, le pourcentage de nids piétinés par le bétail (3 %) est demeuré similaire, en dépit du confinement du bétail dans certains secteurs des îles. On a aussi constaté qu'à court terme, les travaux n'ont eu aucun impact négatif sur l'abondance des autres espèces d'oiseaux. Les résultats obtenus démontrent que le plan de gestion intégrée faune-agriculture mis en place a significativement amélioré la qualité du couvert végétal sur les îles, et ce, pour le bénéfice de la faune. De plus, on a observé une réduction marquée de l'érosion des berges et une revégétation naturelle de près de 3,5 km de rives.

« Le succès d'un programme d'envergure comme le Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE) au Québec repose sur l'acquisition de connaissances et de données permettant, d'une part, d'orienter les actions de conservation et d'aménagement à mettre en place et, d'autre part, d'évaluer les retombées de ces dernières de façon à ajuster au besoin les objectifs et les façons de faire. C'est principalement ce à quoi a travaillé le Service canadien de la faune, en collaboration avec différents partenaires du Plan, de même qu'avec d'autres partenaires issus du milieu.

Ainsi, nos actions au cours des 10 dernières années nous ont parfois amenés à avoir les pieds « bien sur le terrain » et avoir parfois la « tête dans les nuages ». Par exemple, nous avons participé à l'évaluation de diverses techniques d'aménagement et de gestion intégrée faune-agriculture dans les îles du fleuve Saint-Laurent. De telles études permettront au cours des prochaines années de sélectionner les meilleures techniques à utiliser pour

améliorer le potentiel faunique des 224 îles qui jalonnent le fleuve. À une toute autre échelle, à l'aide des images satellites, nous sommes à dresser le bilan des habitats et de l'utilisation du sol dans toute la vallée du Saint-Laurent, une « première » en ce domaine. Cet outil servira de trame de base et permettra d'orienter les actions futures du programme extensif de conservation du PCHE au Québec.

Le Service canadien de la faune et ses divers partenaires du volet « Recherche et Évaluation » continueront au cours des prochaines années d'appuyer les actions du Plan au Québec par l'acquisition de connaissances de même que l'évaluation de techniques d'aménagement et de conservation. »

Isabelle Ringuet  
Service canadien de la faune



Environnement  
Canada

Environment  
Canada



# Saint-Barthélemy/Saint-Joseph-de-Maskinongé

## Des travaux de recherche fructueux sur la sauvagine et le poisson



Canards limités

*Jeune canard pilet.*

Partie intégrante de la plaine d'inondation du lac Saint-Pierre, le site de Saint-Barthélemy/Saint-Joseph-de-Maskinongé est situé sur la rive nord du lac Saint-Pierre dans les municipalités de Saint-Barthélemy et de Saint-Joseph-de-Maskinongé. Ce territoire de 400 hectares a fait l'objet, au cours des dernières années, de travaux de recherche menés par le ministère de l'Environnement et de la Faune, tant au niveau de la sauvagine qu'en matière ichtyologique.

### Des travaux d'importance sur la sauvagine

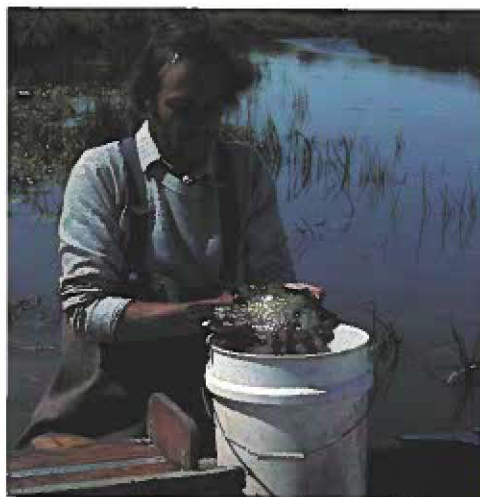
Les différents inventaires aériens et terrestres de la sauvagine réalisés conjointement par le ministère de l'Environnement et de la Faune et le Service canadien de la faune ont permis de constater que ce site, localisé au milieu de la voie migratoire de l'Atlantique, représente la deuxième plus importante halte migratoire printanière du Saint-Laurent pour les canards barboteurs et que son importance déborde largement les frontières québécoises. Ces travaux ont révélé que, parmi les espèces les plus fréquentes, on retrouve surtout le canard pilet qui

représente 80 % des canards présents. Le canard noir, la sarcelle à ailes vertes, la sarcelle à ailes bleues et le canard colvert comptent pour environ 15 %. Le reste est constitué du canard souchet, du canard chipeau, du canard siffleur d'Amérique ainsi que du canard branchu.

Au printemps, dans le secteur de Saint-Barthélemy, 500 hectares de prairies naturelles, d'arbustes, de forêts riveraines et de terres cultivées sont inondés par la crue des eaux du lac Saint-Pierre. Les terres agricoles inondées sont utilisées par les oiseaux lors de leur halte migratoire printanière. Des études limnologiques et benthiques ont démontré que le réchauffement rapide des eaux de la plaine inondée favorise la multiplication de plancton, de benthos et de matière organique servant de ressource alimentaire aux poissons et à la sauvagine. C'est dans cet habitat de grande qualité que les oiseaux peuvent reposer, reconstituer leurs graisses, carburant essentiel à leur migration, et puiser les protéines nécessaires au développement de leurs œufs.

Une étude sur le canard pilet, réalisée à la halte migratoire au printemps 1992,

*25 espèces de poissons utilisent le secteur Saint-Barthélemy/Saint-Joseph-de-Maskinongé pour la reproduction, l'alevinage et l'alimentation.*



### Des recherches complémentaires sur les poissons

Des pêches expérimentales au verveux ont été réalisées au cours des printemps 1990 et 1991 dans certains cours d'eau à proximité du secteur Saint-Barthélemy/Saint-Joseph-de-Maskinongé. Ce travail de recherche a démontré que 25 espèces de poissons utilisent ce secteur pour la reproduction, l'alevinage et l'alimentation. Les espèces les plus abondantes sont la perchaude, la barbotte brune, le méné jaune, le crapet-soleil, le meunier noir et le grand brochet. L'intensité d'utilisation du site comme aire d'alevinage a été classée moyenne par rapport à



Canards limités

révèle que celui-ci s'alimente surtout dans les champs inondés. L'alimentation se fait par ordre d'importance dans les labours de maïs (67 %), les chaumes de céréales (58 %), les prairies (54 %) et les labours de céréales (51 %). Le canard pilet recherche dans ces milieux des grains non récoltés, des graines sauvages et des invertébrés aquatiques. L'activité de repos se fait surtout dans les champs abandonnés et les prairies humides. Ces résultats indiquent l'importance de l'agriculture dans l'utilisation des habitats de Saint-Barthélemy.

Une autre étude réalisée à partir de contenus de jabots et de gésiers de canard pilet prélevés en activité d'alimentation et de l'échantillonnage des ressources alimentaires disponibles dans 14 types de milieux différents

l'ensemble des sites considérés comme aires d'alevinage de la région du lac Saint-Pierre. De plus, un suivi ichtyologique de l'aménagement de Saint-Barthélemy sera effectué afin d'acquérir les connaissances biologiques et techniques nécessaires pour établir une gestion appropriée de cet aménagement. Enfin, l'expertise recueillie jusqu'à maintenant dans l'ensemble des sites aménagés, dont celui de Saint-Barthélemy, a constitué un atout précieux qui a amélioré la conceptualisation des aménagements et orienté leur gestion.

révèle de façon surprenante que, bien que les oiseaux s'alimentent dans des milieux agricoles, ils recherchent de façon majoritaire des graines de plantes

graminées non cultivées comme la panic, la sétaire et le pied-de-coq.

D'autres travaux sur l'analyse du sang et les indices de conditions des canards permettront de mesurer rapidement leur état de santé en relation avec la qualité nutritionnelle des habitats de halte migratoire. On pourra dès lors fournir les connaissances nécessaires aux gestionnaires du territoire pour élaborer des normes pour l'utilisation agricole et pour l'aménagement de l'habitat du canard pilet.



« La recherche et le suivi environnemental sont des éléments essentiels du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine. Conformément à la stratégie et au plan d'action québécois sur la diversité biologique, le ministère de l'Environnement et de la Faune a réalisé au cours des 10 dernières années diverses études et inventaires sur les espèces menacées, la sauvagine et le poisson. »

MEF

Notre action est complémentaire à celles des autres partenaires et se situe en aval et en amont des réalisations de ceux-ci. Les résultats servent à mieux planifier et évaluer la performance faunique des aménagements et, s'il y a lieu, y apporter des correctifs. Le ministère de l'Environnement et de la Faune, reconnaissant l'effet bénéfique du Plan, a récemment simplifié le processus d'évaluation environnementale afin de privilégier le respect des résultats. »

Normand Traversy  
Ministère de l'Environnement et de la Faune



Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
et de la Faune



# Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud

Une belle réussite en matière de mise en valeur et de concertation



Premier site désigné par le PLAN, dans le cadre du plan conjoint des habitats de l'Est, le projet de Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud est situé en zone agricole dans la plaine inondable du lac Saint-Pierre et couvre une superficie de 503 hectares sur la rive sud du lac, dans les municipalités de Baie-du-Febvre et de Nicolet-Sud.

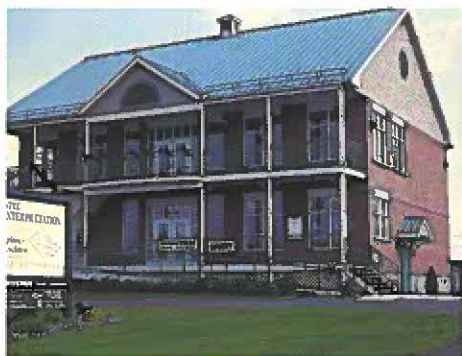
Instauré au début des années 80 par la Société d'aménagement récréatif pour la conservation de l'environnement du lac Saint-Pierre (SARCEL), ce projet a marqué le début d'une approche concertée en matière d'agriculture et d'environnement. L'engagement

financier des partenaires du PLAN a permis de protéger ce milieu de grande valeur pour la sauvagine et le poisson, qui était sérieusement menacé auparavant. Aujourd'hui protégé et aménagé, ce site est réservé à la faune et à des pratiques agricoles compatibles avec celle-ci.

Le projet de Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud se distingue également par son plan de mise en valeur récréo-éducative. Ce plan, incluant la création de sentiers d'interprétation, de tours d'observation, de tunnels affûts ainsi que de stationnements, prévoyait en outre la construction d'un centre d'interprétation.

Depuis sa complétude, le centre d'interprétation, dont la thématique porte sur la plaine inondable, reçoit, bon an mal an, des milliers de visiteurs, jeunes et moins jeunes, venus observer les volées d'oiseaux migrateurs telles la bernache du Canada et la grande oie des neiges.

De plus, la communauté locale organise depuis six ans déjà un événement baptisé « Regard sur l'oie blanche » et offre au public, outre l'observation des oiseaux, une exposition d'art animalier à laquelle participent au-delà d'une centaine d'artistes de notoriété locale, régionale et nationale.



Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre.

« Le projet de Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud est né, il y a près de 15 ans, de la volonté de conservation d'une dizaine de personnes. L'organisme SARCEL, étant déjà très actif dans la région, a été sollicité par les agriculteurs pour assurer le lien entre eux et les partenaires gouvernementaux. C'était le début d'une longue expérience de concertation. »

La Corporation de développement économique de Baie-du-Febvre, qui réunit des organismes tels SARCEL, des municipalités, des clubs ornithologiques, des coopératives agricoles, des commerçants, gère aujourd'hui un Centre d'interprétation de la nature et organise un festival printanier dont la notoriété s'accroît d'année en année. Un peu plus de 100 personnes, sur une population de 1 200 citoyens, accueillent chaque printemps près de 80 000 observateurs de sauvagine et travaillent ainsi à ce que leur milieu de vie soit un paradis pour la sauvagine et pour les humains. »

Louis Gagné, président  
Société d'aménagement récréatif  
pour la conservation de l'environnement  
du lac Saint-Pierre



# Bilan

1987-1997



Bilan de la protection des terres humides

Projets	Superficie (ha)	Coût(\$)
Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud	425	544 443
Baie Brazeau	528	92 200
Baie Clément	34	46 200
Baie Lavallière	17	97 649
Baie McLaurin	409	1 508 155
Battures de Saint-Fulgence	68	357 013
Commune de Baie-du-Febvre	326	50 000
Côte-de-Beaupré	-	8 000
Ile aux Fraises	7	-
Ile aux Pommes	60	-
Ile Bouchard	43	26 000
Ile de Grâce	170	602 900
Ile du Milieu	188	422 768
Iles du Pot à l'Eau de Vie	58	-
Ile Dupas	700	-
Ile Marie	45	86 000
Iles aux Alouettes	11	-
Iles Les Pèlerins	234	-
Isle-Verte	59	-
Kamouraska 2	17	32 520
Lac Bostonnais	1 490	-
Lac Leverrier	222	-
Lac Mud	304	-
Lac Saint-Charles	61	96 000
Longue-Pointe	114	251 276
Marais de Beauharnois	200	-
Marais de Cléricy	33	-
Marais de Fabre	12	-
Marais de Fantom	15	-
Marais de Fiske	60	-
Marais Double	55	-
Marais Ippersiel	15	-
Marais Léon-Provancher	119	95 190
Marais Madore	79	-
Marais Manneville	33	-
Marais Nicolet	128	-
Marais Nymphéa	41	-
Marais Perdrix	46	-
Marais Peter Curry	14	-
Marais Snake Creek	67	-
Marais Stadacona	63	-
Marais Thiballier	41	-
Petit marais Saint-Gédéon	114	306 330
Pointe-aux-Cèdres	117	75 000
Pointes Hébert et Goyette	6	49 600
Refuge Faunique		
Marguerite-D'Youville	206	53 000
Rivière-aux-Pins	-	17 200
Rivière des Mille-Iles	-	80 000
Rivière du Sud	-	16 800
Rivière Marguerite	40	3 000
Ruisseau Saint-Jean	19	148 858
Ruisseau Trépanier	247	446 000
Saint-Barthélémy/ Saint-Joseph-de-Maskinongé	441	1 147 970
15 sites	-	1 170 000
<b>Total</b>	<b>7 801</b>	<b>7 830 072</b>

Note : les montants contenus dans ce tableau n'incluent pas les frais indirects

## Bilan de l'aménagement des terres humides

Projets	Superficie (ha)	Coût(\$)
Aboiteau Girard	34	20 000
Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud	215	925 000
Bécancour/Montesson	90	60 000
Commune de Baie-du-Febvre	62	500 000
Des Graves	35	45 000
Ile aux Fraises	7	85 000
Ile aux Pommes	26	70 000
Ile Bouchard	85	27 000
Ile des Barques	62	120 000
Ile du Moine	149	41 000
Ile Dupas	524	867 000
Ile Marie	51	82 000
Iles aux Alouettes	6	14 000
Iles du Pot à l'eau de vie	45	106 000
Iles Les Pèlerins	234	18 000
Isle-Verte	114	155 000
Lac Bostonnais	1 490	215 000
Lac Leverrier	170	134 000
Lac Mud	220	81 000
Longue-Pointe	93	155 000
Marais Antoine	525	322 000
Marais de Beauharnois	296	415 000
Marais de Cléricy	22	71 000
Marais de Fabre	4	35 000
Marais de Fantom	3	23 000
Marais de Fiske	47	87 000
Marais Double	14	83 000
Marais Drummondville	51	28 000
Marais du Cap	34	85 000
Marais Ippersiel	4	70 000
Marais Léon-Provancher	95	183 000
Marais Madore	20	28 000
Marais Manneville	13	71 000
Marais Nymphéa	19	50 000
Marais Perdrix	27	75 000
Marais Peter Curry	3	17 000
Marais Snake Creek	40	85 000
Marais Stadacona	11	70 000
Marais Thiballier	24	113 000
Oie Blanche	87	106 000
Petite Presqu'île	9	6 000
Rigolet	17	25 000
Saint-Barthélemy/ Saint-Joseph-de-Maskinongé	255	194 000
Thurso	106	29 000
Varennés	233	122 000
<b>Total</b>	<b>5 672</b>	<b>6 113 000</b>

Note : les montants contenus dans ce tableau n'incluent pas les frais indirects



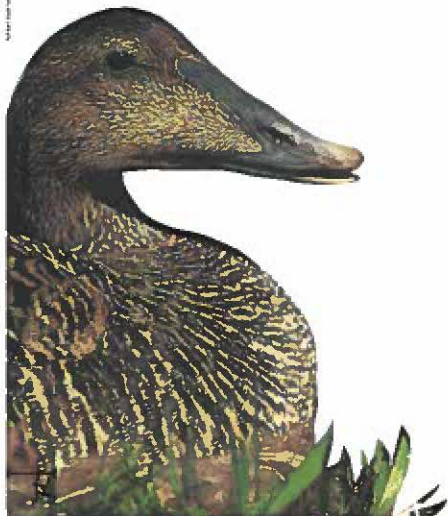
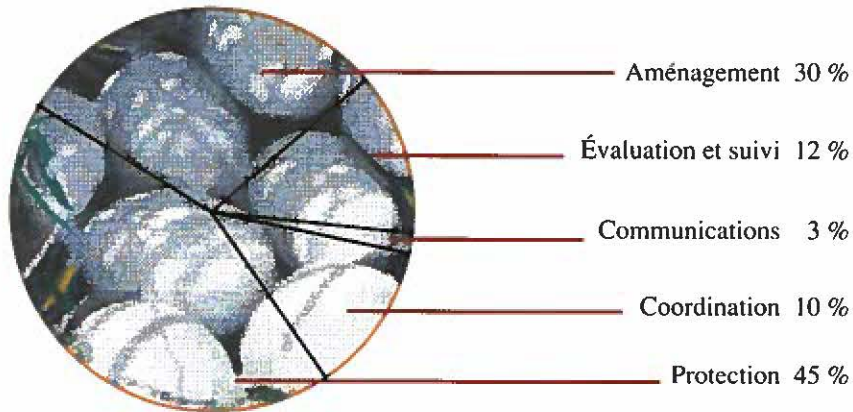
## Contribution des partenaires 1987-1997 (en milliers de \$)

Activités	Canards Illimités	Service canadien de la faune	Habitat faunique Canada	Fondation de la faune du Québec	Office de planification et de développement du Québec	Ministère de l'Environnement et de la Faune	Hydro-Québec	Partenaires américains <sup>1</sup>	Autres partenaires <sup>2</sup>	TOTAL
Protection	1 014 555	1 123 920	948 575	1 208 316	172 900	568 279	-	1 852 220	472 383	7 361 148
Aménagement	2 221 704	203 000	-	165 000	125 000	265 205	375 000	1 448 411	-	4 803 320
Évaluation et suivi	510 360	429 200	-	24 000	-	963 477	-	1 240	89 200	2 017 477
Communications	207 982	32 600	36 044	19 815	-	95 698	-	39 818	-	431 957
Coordination	406 084	339 200	30 000	270 000	-	491 635	-	102 716	-	1 639 635
<b>Total</b>	<b>4 360 685</b>	<b>2 127 920</b>	<b>1 014 619</b>	<b>1 687 131</b>	<b>297 900</b>	<b>2 384 294</b>	<b>375 000</b>	<b>3 444 405</b>	<b>561 583</b>	<b>16 253 537</b>

<sup>1</sup> US Fish and Wildlife Service  
Ducks Unlimited Inc.

<sup>2</sup> Société canadienne pour la Conservation de la nature (SCCN)  
Fonds de restauration de l'habitat du poisson (FRHAP)  
Saint-Laurent Vision 2000 (SLV-2000)

## Les activités des partenaires du PLAN au Québec de 1987 à 1997



Canard eider  
à duvet



MPA de papier recyclé  
dont 20% de fibres  
pour consommation

# Les perspectives 1998-2004

Le Plan conjoint des habitats de l'Est amorce le dernier virage quinquennal de l'entente tripartite. Plus que jamais, le succès des projets et leur financement dépendent de la participation soutenue des partenaires pour atteindre leurs objectifs communs touchant la protection de la sauvagine et des milieux humides.

C'est pourquoi, nous donnerons priorité à la poursuite des projets de conservation dont l'acquisition des terres ou leur mise sous entente est préalable aux actions d'aménagements. De plus, grâce aux allègements des dispositions légales sur le plan environnemental, plusieurs travaux d'aménagement importants pourront être mis en chantier et complétés sur des sites déjà protégés.

Un défi de taille devra être relevé pour faire en sorte que les sites québécois du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine deviennent, par leur mise en valeur, des exemples concrets de gestion intégrée des ressources, favorisant ainsi la pérennité économique et sociale du milieu.



Pour recevoir une copie du bilan 1987-1997 du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, faites une demande par écrit au Service d'accueil et de renseignements Direction des affaires institutionnelles et des communications  
675, boul. René-Lévesque Est, rez-de-chaussée  
Édifice Marie-Guyart,  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : 1 800 561-1616 ou,  
pour la région de Québec (418) 521-3830  
Télécopieur : (418) 646-5974  
Courrier électronique : info@mef.gouv.qc.ca

Internet : <http://www.mef.gouv.qc.ca>



Photographies de la couverture : Canards Illimités

Rédaction : Renée Lebrun

Collaboration à la rédaction : Luc Bélanger,  
Jean-Claude Bourgeois, Suzanne Lepage,  
Charles Maisonneuve

Graphisme : Daniel Gagné

Traduction : Cabinet de traduction DIALANGUE inc.

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec, 1998  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISBN 2-550-32851-5  
Envirodoq EN980179

bilan de l'année

# 1996-1997

**L**e comité directeur du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (Le PLAN) présente ce bilan qui résume, sous forme de tableaux, les sommes investies ainsi que le travail de protection, d'aménagement, de recherche et d'évaluation réalisé en 1996-1997.

Le bilan révèle, de façon générale, qu'en matière de protection des terres humides, l'action s'est poursuivie de façon soutenue sur une quinzaine de sites du PLAN. Soulignons, à cet égard, que la protection du site du Ruisseau Trépanier a nécessité l'achat de terres humides et de terres hautes adjacentes, pour un investissement de près de un demi-million de dollars. Le volet «aménagement» n'est pas en reste, puisque 194 000 \$ ont été consacrés au projet de Saint-Barthélemy/Saint-Joseph-de-Maskinongé.

Plusieurs projets de recherche ont été réalisés en 1996-1997. Ils portaient, entre autres, sur la



Canards illimités

sauvagine en milieu agricole, l'utilisation des étangs de ferme par la sauvagine et les autres espèces ainsi que sur les bandes riveraines en milieu agricole. Un inventaire de la salicaire pourpre a été réalisé et certains travaux de terrain relatifs aux poissons ont été effectués notamment à l'île Dupas et à Baie Lavallière.



*Plan nord-américain de  
gestion de la sauvagine*

## Contribution des partenaires 1996-1997 (en milliers de \$)

Activités	Canards Illimités	Service canadien de la faune	Habitat faunique Canada	Fondation de la faune du Québec	Ministère de l'Environnement et de la Faune	US Fish and Wildlife Service	Autres partenaires <sup>1</sup>	TOTAL
Protection	130 250	41 600	126 500	161 200	5 300	410 050	-	<b>874 900</b>
Aménagement	467 300	-	-	-	47 100	-	-	<b>514 400</b>
Évaluation et suivi	-	91 500	-	-	134 000	-	47 200	<b>272 700</b>
Communications	50 900	-	9 600	5 000	62 342	-	-	<b>127 842</b>
Coordination	44 800	56 600	-	80 000	28 350	-	-	<b>209 750</b>
<b>Total</b>	<b>693 250</b>	<b>189 700</b>	<b>136 100</b>	<b>246 200</b>	<b>277 092</b>	<b>410 050</b>	<b>47 200</b>	<b>1 999 592</b>

<sup>1</sup> Société canadienne pour la Conservation de la nature (SCCN)  
Fonds de restauration de l'habitat du poisson (FRHAP)  
Saint-Laurent Vision 2000 (SLV-2000)

### Bilan de l'aménagement des terres humides 1996-1997

Projets	Superficie (ha)	Coût (\$)
Bécancour/Montesson	84	30 000
Île Bouchard	42	2 000
Île du Moine	149	26 000
Île Dupas	161	27 000
Marais Drummondville	51	28 000
Oie Blanche	67	8 000
Saint-Barthélemy/ Saint-Joseph-de-Maskinongé	255	194 000
Vareennes	-	1 000
<b>Total</b>	<b>810</b>	<b>316 000</b>

Note : les montants contenus dans ce tableau n'incluent pas les frais indirects.

### Bilan de la protection des terres humides 1996-1997

Projets	Superficie (ha)	Coût (\$)
Baie Brazeau	-	53 500
Baie Clément	34	46 200
Baie Lavallière	3	14 400
Côte de Beaupré	-	8 000
Kamouraska 2	5	13 200
Léon-Provancher	-	2 500
Marais Nicolet	128	-
Pointe-aux-Cèdres	117	75 000
Pointes Hébert et Goyette	-	300
Rivière-aux-Pins	-	10 200
Rivière des Mille-îles	-	44 000
Rivière du Sud	-	16 800
Ruisseau Saint-Jean	-	2 000
Ruisseau Trépanier	247	446 000
Saint-Barthélemy/ Saint-Joseph-de-Maskinongé	7	40 000
<b>Total</b>	<b>541</b>	<b>772 100</b>

Note : les montants contenus dans ce tableau n'incluent pas les frais indirects.



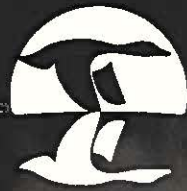
Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
et de la Faune



Environnement  
Canada

Environnement  
Canada





Plan nord-américain de  
gestion de la sauvagine



- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12

- 1 Marais Antoine
- 2 Lac Mud
- 3 Marais de Cléricy
- 4 Marais Manneville
- 5 Marais de Fantom
- 6 Marais Stadacona
- 7 Marais de Fiske
- 8 Marais Ippersiel
- 9 Marais Snake Creek
- 10 Marais Double
- 11 Marais Thiballier
- 12 Marais Nymphéa

Rivière des Outaouais

- 1 Baie McLaurin
- 2 Ruisseau Trépanier
- 3 Baie Clément
- 4 Baie Daragon
- 5 Marais aux Massettes
- 6 Thurso
- 7 Petite Presqu'île
- 8 Baie Brazeau

Hull

- 1 Rivière des Mille-Îles
- 2 Île Marie
- 3 Varennes
- 4 Île Bouchard
- 5 Rivière-aux-Pins
- 6 Refuge faunique Marguerite-D'Youville
- 7 Marais de Beauharnois
- 8 Pointes Hébert et Goyette
- 9 Ruisseau Saint-Jean
- 10 Rivière du Sud

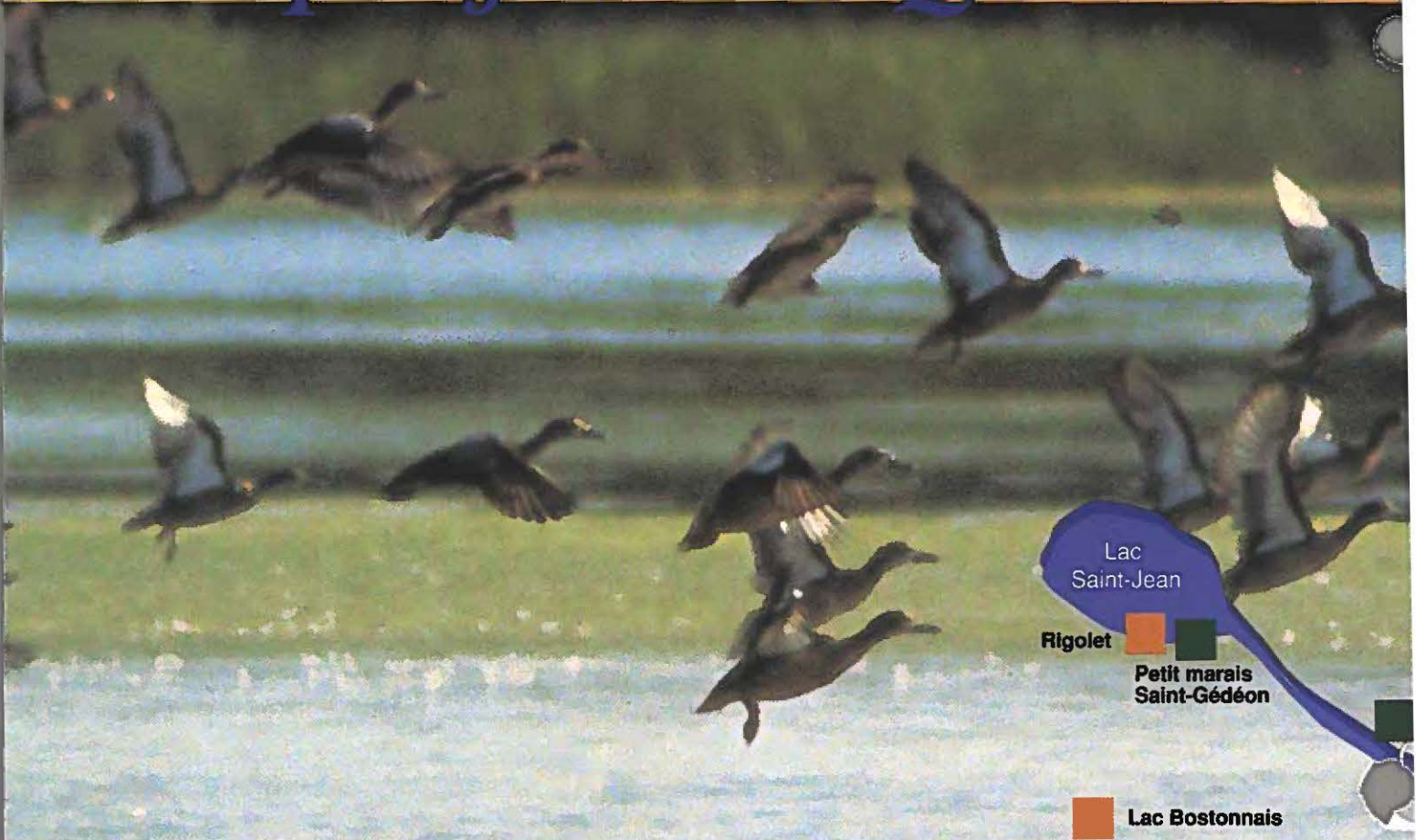
Montréal

Marais Fraser

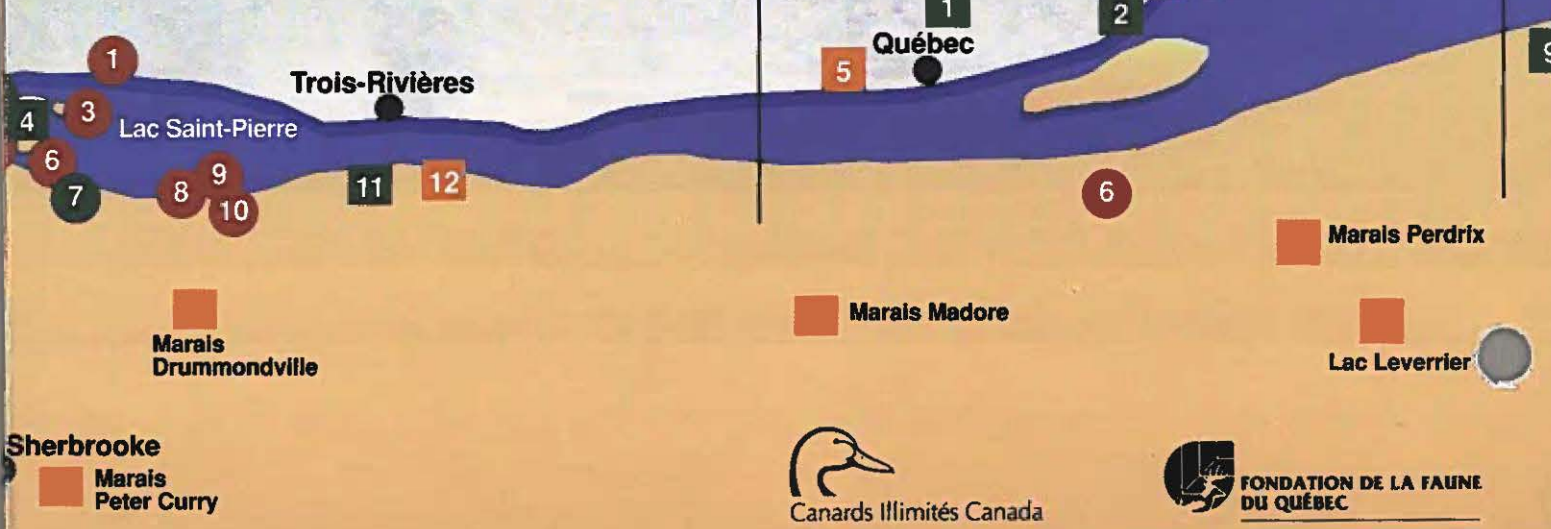
Pointe-aux-Cèdres

- 1 Sa
- 2 de
- 3 île
- 4 île
- 5 île
- 6 île
- 7 Ba
- 8 Co
- 9 Lo
- 10 Ba
- 11 Ri
- 12 Bé

# les projets au Québec



Saint-Barthélemy/Saint-Joseph-  
 Maskinongé  
 du Milieu  
 Dupas  
 de Grâce  
 des Barques  
 du Moine  
 de Lavallière  
 Commune de Baie-du-Febvre  
 Langue-Pointe  
 Baie-du-Febvre/Nicolet-Sud  
 Rivière Marguerite  
 Percé/Montesson



Sherbrooke  
 Marais  
 Peter Curry



# Bilan 1987-1997

Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHE)

*Dix ans de partenariat au Québec  
pour la sauvagine et la biodiversité*



Battures de Saint-Fulgence






Fleuve Saint-Laurent

● Rimouski

● Rivière-du-Loup

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 10

- 1 Îles aux Alouettes
- 2 Île aux Fraises
- 3 Îles du Pot à l'Eau de vie
- 4 Îles Les Pèlerins
- 5 Île aux Pommes
- 6 Oie Blanche
- 7 L'Isle-Verte
- 8 Aboiteau Girard
- 9 Kamouraska
- 10 Marais de Fabre

-  Protection
-  Protection et aménagement
-  Évaluation et suivi
-  Évaluation/suivi et protection
-  Évaluation/suivi, protection et aménagement